

Recruter sans discriminer avec diversité

Date et durée
Code formation : RH008FR Durée : 2 jours Nombre d'heures : 7 heures
Description
La loi Égalité et Citoyenneté promeut depuis le 28 janvier 2017 la mixité dans les entreprises, et en particulier lors des recrutements. Ainsi selon l'article L1131-2 du Code du travail, « <i>dans toute entreprise employant au moins 300 salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les salariés chargés des missions de recrutement bénéficient d'une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins 1 fois tous les 5 ans.</i> » Dans ce contexte, cette formation RH a pour objectif de sensibiliser davantage les responsables du recrutement à la problématique de la discrimination. Elle permet ainsi de mieux comprendre le sens du terme " discriminé " et de prendre connaissance du cadre juridique applicable en matière de non-discrimination à l'embauche. Si elle constitue une obligation au niveau de la loi, cette formation courte vous permettra aussi de savoir quels sont les éléments de discrimination au sein de vos processus. Vous apprendrez à mettre en place des bonnes pratiques et vous découvrirez les outils indispensables pour prévenir les risques.
Objectifs
En suivant la formation recruter sans discriminer, vous validerez les objectifs de compétence suivants : • connaître les lois et les réglementations applicables au recrutement (normes, obligations et sanctions) ; • comprendre le terme « discrimination » et ses principes ; • mettre en œuvre des pratiques de recrutement sécurisées ; • utiliser des outils pour prévenir les risques de discrimination à l'embauche ; • connaître les démarches à effectuer lors du recours à une agence de recrutement.
Points forts
Exercices individuels et groupés, simulation d'un entretien de recrutement, échange d'expériences, mise à disposition de documents pédagogiques (supports de cours, exercices, quiz et corrigés).
Modalités d'évaluation
Quiz / QCM Travaux Pratiques
Pré-requis
Suivre la formation recruter sans discriminer, ne nécessite aucun prérequis.
Public

Cette formation s'adresse aux publics suivants :

- les directeurs des ressources humaines, les GRH et les agences de recrutement qui veulent apprendre à bien recruter ;
- toute personne chargée des relations humaines qui souhaite en savoir plus sur la législation applicable au recrutement.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Responsable / Directeur des ressources humaines (RH)

Programme**Module 1 : connaître la législation applicable au recrutement**

- Les obligations de l'employeur en matière d'information et de formation.
- La classification des normes allant de la constitution au contrat de travail et à l'esprit du droit.
- La collecte des données relatives au candidat.
- Les sanctions encourues.

Module 2 : comprendre le sens du mot discrimination

- La discrimination et le principe d'égalité.
- Les freins à la non discrimination.
- Les critères interdits.
- Le principe d'égalité des chances et de la diversité.

Module 3 : garantir la sécurité des pratiques de recrutement

- Les méthodes et les outils à utilisées en amont, pendant et en aval.

Module 4 : utiliser des outils pour prévenir les risques

- Les comportements clés.
- Les points de vigilance.
- La charte de la diversité (les valeurs de l'entreprise).
- La différence entre discrimination et action positive.

Module 5 : savoir recruter autrement

- Le recours à des cabinets de recrutement.
- Les guides pour s'outiller.
- L'adéquation du contenu par rapport aux objectifs